

Consignes d'utilisation de la salle polyvalente lors des locations:

- Remise des clés vendredi à 16h (jeudi si férié) en mairie avec présentation de toutes les prestations par un agent communal. Un contrôle visuel sur l'ensemble de la salle et de la vaisselle sera effectué en présence de l'agent. Pour toute remarque sur la propreté de la salle ou manque de matériel, le signaler impérativement avant 17h en mairie le jour même.
- Respecter les consignes d'utilisation de la salle et du matériel inscrites sur le contrat.
- Nettoyage : cuisine, espace bar, WC, hall d'entrée : **TOUTES** les surfaces doivent être nettoyées.
- Salle : le parquet doit être balayé **UNIQUEMENT**, si de la nourriture ou des boissons se trouvent sur le sol, laver rapidement avec une éponge humide mais sans produit d'entretien.
- Les extérieurs sont à respecter : propreté et accès au gîte attenant.
- Rangement après utilisation : les tables et chaises doivent être nettoyées et rangées à l'emplacement initial.
- Attention au séchage des verres à la sortie du lave-vaisselle, des traces de produit apparaissent, nous vous conseillons de les essuyer.
- La vaisselle utilisée est à laisser sur les plans de travail afin d'effectuer une vérification avec l'agent le lundi à 9h (mardi si férié) lors de la remise des clés, présence obligatoire.
- Pour le respect de l'environnement, nous vous demandons de bien vouloir trier les déchets, des containers de tri sont situés à 300 mètres de la salle en direction de St Vincent en Bresse.
- Avant de quitter la salle, merci de condamner tous les accès, arrêter les frigos et congélateur, baisser le chauffage, éteindre toutes les lumières.

Merci